



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue
DG Gouvernance
D Développement *et*

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

**LA BONNE GOUVERNANCE DANS
TOUS SES ETATS ET FORMES**

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMAMINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bèbè KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanani Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Brouxdelmaï KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPA KOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOUNZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+[225](tel:+2250706862722)) [0706862722](tel:+2250706862722)

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANT Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANER Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOU GBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIED Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
20. **GONDODI mandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHOBI Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKOUASSI Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDIBY Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbode Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉTahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs; Nom de l'auteur; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (engras et en taille 12) et centrés; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE BOUAGNON-DROUBLY Rita..... | 1-15 |
| LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU, N'gnanda Anne-Marie KOUADIO et N'GORAN Ekian Noël | 16-29 |
| DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ OUSSOU Kouadio Jean Richard | 30-44 |
| LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022) OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi | 45-60 |
| LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON) Steeve Elvis ELLA | 61-71 |
| LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERSPECTIVES BROU Marie Sylvana | 72-87 |
| AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTÉ AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITÉ DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITÉ (2016 -2024) KEVI Kokou Silvére et LASSEY Agnélé | 88-104 |
| MA SANTÉ SOUFFRE DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE Arsène | 105-116 |
| BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC) | 117-129 |
| NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILE GBAKA Loulou Guy | 130-150 |

POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PREFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)

KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline151-171

LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES

EKPO Kouadio Victorien172-184

POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022

GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana185-199

LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-COTE D'IVOIRE)

KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHETCHE Obou Mathieu .200-218

DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

AWOKPE Kodjo, DANDONOUGBO Iléri et AGBAMARO Mayébinasso219-235

LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)

AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond236-257

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)

AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck258-273

L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS LA MER À L'ENVERS DE MARIE DARRIEUSSECQ

ADJE Tanoh Linda Danielle épouse BAH274-285

LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE

SILUE Tangologo286-301

LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES

SOULEYMANOU Kadouamai302-324

| | |
|---|---------|
| FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE | |
| BAMBA Ladji | 325-337 |
| AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ | |
| GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épouse DIATÉ, MOYOU Jeanne Dominique | 338-361 |
| CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994 | |
| DJE Yao Lopez | 362-376 |
| GOVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOUKOU (CÔTE D'IVOIRE) | |
| BAMBA Mansé | 377-391 |
| LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE | |
| ELLA Kouassi Honoré | 392-406 |
| EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA | |
| KINDA Augustin | 407-421 |
| LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE | |
| KOFFI Kouadio Fabrice | 422-439 |
| CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900 | |
| KOSSOU Sovi | 440-461 |
| CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE) | |
| Ekian Noël N'GORAN | 462-477 |
| COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO | |
| SORO Kassoum | 478-495 |
| POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS | |
| SOUMAHORO Sainghot | 496-512 |
| LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS- PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) | |
| N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI | 513-530 |

| | |
|--|---------|
| DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONNER » LES ENTITÉS ? KOUASSI Assanti Olivier | 531-546 |
| MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002) YEO Mamadou | 547-560 |
| ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ? AYENAGBO Kossi | 561-578 |
| DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRE (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE) KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin | 579-602 |
| GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE LAMAHA Pépé Julien et AMOATTA Koffi Guy | 603-623 |
| GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES KONE Kapiéfolo Julien | 624-642 |
| GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué | 643-661 |
| GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES KONAN N'Guessan Olivier | 662-677 |
| LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise | 678-693 |
| LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY | 694-711 |
| GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire | 712-728 |
| CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE | |

DOUFELGOU I AU NORD TOGO

DJALNA Kouyadéga729-748

IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA

DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..749-769

GOVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS

GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor770-786

ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES

ILAHIRI Mylène Stéphanie787-804

DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ

KAMBIRÉ Bêbê et KOUASSI Charles Aimé805-824

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO

KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin825-846

ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS

Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE847-864

AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE)

KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué865-883

LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN

Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN884-902

LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE

Robert NGOMEKA903-917

AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE

Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO918-931

LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU

CAMEROUN

SANAMA AMBASSA932-949

LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ?

SEY Henri Joël950-967

COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)

SISSOKO Pierre Soriba968-984

MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES

TATA Gaston Gabriel985-1000

QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ?

TOB-RO N'Dilbé1001-1020

DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES Á BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES

KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima1021-1036

RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE

Boni Hyacinthe KPANGBA1037-1054

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI

ALASSANE Abdourazakou1055-1067

Gouvernance territoriale et environnementale

GOVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN

GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS

GOZE Thomas *,

KOBENAN Appoh Charlesbor *,

*Enseignant-Chercheur, Equipe de Recherche Espace-Système et Prospective (**ERESP**), Institut de Géographie Tropicale (**IGT**), Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire).

Résumé

Cet article analyse la gouvernance des marchés urbains à Abidjan dans un contexte de forte croissance démographique, de pression spatiale et de mutation économique. Il met en lumière les enjeux liés à l'insalubrité, à la gestion foncière, aux conflits d'usage et à l'intégration du secteur informel. À travers une méthodologie mixte combinant enquêtes de terrain, entretiens, observation directe et analyse documentaire, la recherche identifie les défaillances des dispositifs actuels de gestion et la fragmentation des responsabilités institutionnelles. La recherche propose une relecture critique des approches existantes, en insistant sur la nécessité d'une gouvernance inclusive, concertée et contextualisée. Elle recommande notamment la mise en place de partenariats public-privé équilibrés, le renforcement des capacités locales et l'intégration des acteurs informels dans les processus décisionnels. Les marchés urbains sont ainsi envisagés comme des leviers de développement socio-économique, et non comme de simples espaces de transaction commerciale.

Mots clés : Gouvernance urbaine ; marchés ; informalité ; aménagement ; Abidjan

Abstract

This article examines the governance of urban markets in Abidjan amid rapid demographic growth, spatial pressure, and ongoing economic transformations. It highlights key challenges such as unsanitary conditions, land management issues, usage conflicts, and the integration of the informal sector. Using a mixed-methods approach, combining field surveys, semi-structured interviews, direct observation, and document analysis, the study reveals critical weaknesses in current governance frameworks and the fragmentation of institutional responsibilities. It offers a critical reassessment of existing policies, emphasizing the need for inclusive, context-sensitive, and collaborative governance. The article proposes strategic recommendations, including balanced public-private partnerships, capacity-building at the local level, and the

formal recognition of informal actors in decision-making processes. Urban markets are thus redefined not merely as commercial spaces but as vital drivers of socio-economic development and urban resilience.

Keywords: Urban governance; markets; informality; urban planning; Abidjan

Introduction

Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, incarne les dynamiques intenses de l'urbanisation postcoloniale en Afrique de l'Ouest. Depuis les années 1960, la ville connaît une croissance démographique et spatiale soutenue, qui s'accompagne d'un étalement urbain désordonné et d'une pression croissante sur les infrastructures. Selon l'Institut National de la Statistique (INS, 2021 : 1), la métropole compte aujourd'hui 5 616 633 habitants, représentant près de 36% de la population urbaine nationale.

Dans ce contexte de forte densification urbaine, les marchés jouent un rôle central dans le fonctionnement de la ville. Ils assurent non seulement l'approvisionnement alimentaire quotidien des ménages, mais aussi l'intégration économique de milliers d'acteurs, notamment dans le secteur informel. Toutefois, ces espaces connaissent de nombreuses difficultés : dégradation des infrastructures, mauvaise gestion des déchets, encombrement, et précarité des conditions de travail. Comme le souligne A. Poyau (2005 : 112), les mutations récentes des marchés d'Abidjan révèlent à la fois une montée en puissance du secteur marchand et une désorganisation croissante liée à l'absence de régulation adéquate. Ces dysfonctionnements trouvent leur origine dans des carences institutionnelles, un déficit de gouvernance locale et une planification urbaine souvent peu inclusive. La gouvernance des marchés apparaît dès lors comme un levier stratégique pour relever les défis liés à la durabilité, à la justice sociale et à l'efficacité urbaine. Elle implique une régulation concertée entre acteurs publics et privés, une meilleure coordination des services, ainsi qu'une réhabilitation des infrastructures existantes. Cette recherche se propose d'analyser les modalités de gouvernance des marchés dans la métropole abidjanaise, en interrogeant les politiques publiques en place, les dynamiques d'acteurs et les obstacles persistants à une gestion urbaine efficace de ces espaces essentiels.

1. Matériel et méthode

1.1. Présentation de la zone d'étude

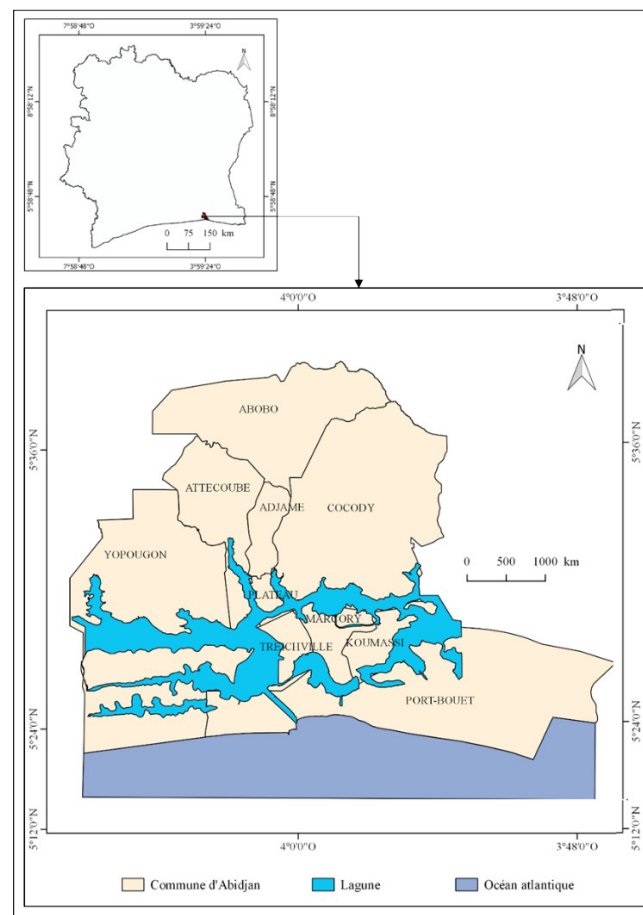
Abidjan, métropole économique majeure de la Côte d'Ivoire, se distingue par sa position géographique stratégique en Afrique de l'Ouest, sur le littoral atlantique du golfe de Guinée. Située dans la région des Lagunes, au sud-est du territoire national, la ville s'inscrit entre la latitude 5°10' et 5°30' Nord et la longitude 3°45' et 4°15' Ouest. Établie sur la lagune Ébrié,

séparée de l'océan par une étroite bande littorale, Abidjan bénéficie d'un accès privilégié aux routes maritimes internationales, ce qui conforte son rôle central dans les échanges économiques régionaux.

La ville se compose de dix communes interconnectées, telles que le Plateau, Cocody, Yopougon ou encore Treichville, formant un tissu urbain dense et diversifié. Ce réseau est soutenu par d'importantes infrastructures de transport qui facilitent la circulation des biens et des personnes tant à l'échelle nationale qu'avec les pays limitrophes. Le port autonome d'Abidjan, considéré comme l'un des plus importants d'Afrique de l'Ouest, constitue un levier logistique fondamental dans cette dynamique.

À environ 280 kilomètres à l'est de Yamoussoukro, capitale politique du pays, Abidjan (Figure 1) s'impose comme un pôle d'attraction économique et démographique majeur. Enfin, son climat équatorial, caractérisé par une humidité élevée et des précipitations régulières, exerce une influence notable sur l'organisation urbaine et les activités économiques.

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude



source : BNETD/CCT, 2012

Réalisation : APPOH Charles Bor, septembre 2025

1.2. Approche méthodologique

Cette recherche repose sur une approche méthodologique mixte, combinant l'analyse documentaire, les enquêtes de terrain, les entretiens semi-directifs et l'observation directe. Ce choix permet de croiser les sources d'information afin de produire une compréhension intégrée des enjeux liés à la gouvernance des marchés urbains à Abidjan.

La phase documentaire a constitué le socle de l'analyse théorique et contextuelle. Elle s'est appuyée sur la consultation de ressources scientifiques et institutionnelles disponibles dans plusieurs centres spécialisés : la bibliothèque de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), les centres de documentation du Ministère des Infrastructures Économiques, du Ministère du Plan et du Développement, de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et du District Autonome d'Abidjan. Cette documentation comprend des ouvrages académiques, des articles scientifiques, des rapports officiels, des bases de données statistiques et des documents cartographiques. Ces sources ont permis d'identifier les fondements conceptuels du sujet, de retracer l'évolution des politiques urbaines et de circonscrire les contours du terrain d'étude.

La seconde phase a consisté en des enquêtes de terrain menées auprès des acteurs institutionnels et opérationnels impliqués dans la gestion des marchés urbains. Des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de représentants du Ministère du Commerce, du District Autonome d'Abidjan ainsi que des directeurs techniques des dix mairies communales. Ces entretiens ont visé à recueillir des informations qualitatives sur les dispositifs de gouvernance existants, les stratégies institutionnelles mises en œuvre, les modes de coordination entre acteurs, ainsi que les principaux obstacles rencontrés.

Parallèlement, une enquête par questionnaire a été administrée à un échantillon de 180 usagers de marchés urbains : 110 commerçants et 70 clients, sélectionnés selon une méthode d'échantillonnage aléatoire sur les sites étudiés. Cette enquête visait à collecter des données quantitatives sur les conditions d'activité, les attentes des usagers, les perceptions de la gouvernance locale et les problématiques liées aux infrastructures, à l'environnement et à la sécurité.

Des observations directes ont été menées dans les marchés visités afin de compléter les données collectées par une analyse des dynamiques spatiales et fonctionnelles. Cette observation a porté notamment sur l'organisation physique des espaces, l'état des infrastructures, les pratiques d'occupation, la gestion des flux, ainsi que les formes d'informalité observables. Ces éléments ont contribué à enrichir l'interprétation des données issues des enquêtes.

L'ensemble des données recueillies a fait l'objet d'un traitement qualitatif et quantitatif. Les entretiens ont été analysés selon une méthode d'analyse thématique, permettant d'identifier les discours dominants et les logiques d'acteurs. Les questionnaires ont été codifiés et analysés statistiquement afin de dégager des tendances générales. Les résultats ainsi obtenus ont permis d'élaborer un cadre d'analyse structuré autour de trois axes : (1) les enjeux socio-économiques des marchés urbains, (2) l'évolution des modes de gestion institutionnelle, et (3) les défis contemporains de la gouvernance urbaine à Abidjan.

2. Résultats et discussion

2.1. Contexte et enjeux des marchés à Abidjan

2.1.1. Historique des marchés dans la ville d'Abidjan

L'histoire du développement des marchés à Abidjan s'inscrit dans un processus plus large d'urbanisation accélérée amorcé dès la période coloniale. Dès les premières décennies du XX^e siècle, la croissance démographique et l'extension spatiale de la ville ont entraîné une transformation progressive des structures économiques locales. Cette dynamique urbaine a contribué à l'émergence d'espaces marchands structurés, répondant aux besoins d'une population croissante en quête d'approvisionnement en biens de première nécessité.

Aussi, cette urbanisation rapide a généré une demande pressante en infrastructures commerciales accessibles, souvent mises en place de manière spontanée ou informelle, pour répondre aux logiques communautaires, économiques et territoriales propres à chaque quartier. Les premiers marchés modernes apparaissent ainsi dans les quartiers historiques d'Adjamé et Treichville, à proximité des premiers noyaux de peuplement africain et des zones portuaires, dans une organisation rudimentaire mais fonctionnelle. Ces marchés servaient à la fois de lieux d'échange, de socialisation et de structuration de l'espace urbain. Loin d'être de simples lieux de commerce, ils s'intégraient dans une économie locale fondée sur les échanges de proximité et la circulation des produits vivriers provenant des campagnes environnantes.

À partir des années 1970, cette dynamique s'intensifie sous l'effet combiné de plusieurs facteurs : la croissance démographique rapide, l'exode rural, la concentration des activités économiques à Abidjan, ainsi que l'émergence d'une classe moyenne urbaine. Cette période marque un tournant dans l'urbanisation de la capitale économique ivoirienne, avec une multiplication des infrastructures commerciales. Ainsi, d'après B. Bertonecello et S. Bredeloup (2002 : 85), la ville comptait environ 27 marchés au milieu des années 1970, un chiffre qui grimpe à 75 en 1988, en grande partie grâce aux politiques d'ajustement structurel et de libéralisation économique impulsées par les institutions financières internationales. Ces

réformes ont notamment encouragé les collectivités locales à déléguer certaines fonctions de développement urbain au secteur privé, modifiant les logiques de gestion des équipements marchands.

Dans cette perspective, Poyau (2005 : 114) souligne que les politiques économiques menées dans les années 1980 et 1990 ont conduit à une redéfinition du rôle des marchés dans l'économie urbaine. Les autorités municipales, confrontées à des ressources budgétaires limitées, ont favorisé l'émergence de nouveaux modes de financement des infrastructures commerciales, ouvrant ainsi la voie à des partenariats public-privé (PPP). Ce changement de paradigme trouve une illustration concrète avec l'adoption du modèle BOT (Build-Operate-Transfer), qui a permis la création de 150 marchés entre 2000 et 2015, selon O. Aké (2016 : 313).

Cette tendance est également confirmée par les travaux de O. Aké (2016 : 303), qui estime que les marchés d'Abidjan, bien qu'hétérogènes dans leur taille et leur organisation, constituent un pilier fondamental de l'économie urbaine, notamment pour les populations à faibles revenus. Ces marchés, où prédomine le secteur informel, assurent la distribution de la majorité des produits alimentaires et manufacturés consommés au quotidien, et participent activement à la structuration du tissu socio-économique de la ville.

Aujourd'hui, Abidjan recense plus de 785 marchés, de statuts et d'envergures variés : marchés centraux, de quartier, de gros, spontanés ou encore modernes couverts (photo 1). Toutefois, leur répartition spatiale reste marquée par de fortes disparités entre les communes. Yopougon, la commune la plus peuplée de la ville, en abrite à elle seule 52, tandis que d'autres comme Treichville, Plateau ou Koumassi n'en comptent qu'entre 8 et 11. Cette inégale répartition reflète non seulement les dynamiques de peuplement et les logiques de planification urbaine, mais aussi les inégalités socio-économiques entre les différentes zones de la capitale.

Ainsi, l'évolution des marchés à Abidjan ne peut être dissociée des transformations structurelles de la ville. Ils constituent à la fois un indicateur de la croissance urbaine, un révélateur des politiques publiques de gestion des espaces commerciaux, et un vecteur essentiel d'intégration économique pour les populations urbaines, notamment dans un contexte où l'informalité reste prédominante.

Photo 1 : Une vue d'un marché moderne dans la commune de Cocody : marché N'Goan Mathias à Saint-Jean



Source : Goze Thomas, janvier 2025

2.1.2. Impact économique des marchés urbains dans la métropole abidjanaise

Les marchés urbains d'Abidjan représentent bien plus que de simples espaces de transaction commerciale. Ils constituent un pilier essentiel du tissu socio-économique local, à la fois comme sources d'emplois, foyers de revenus, et moteurs d'une économie informelle hautement dynamique. Leur contribution à l'économie de la capitale économique ivoirienne est à la fois quantitative, par le volume de revenus générés, et qualitative, en raison de leur rôle dans l'intégration sociale et l'autonomisation économique des populations vulnérables, notamment les femmes.

- Une source majeure d'emplois urbains

Dans un contexte où l'économie formelle peine à absorber l'ensemble de la main-d'œuvre urbaine, le secteur informel joue un rôle central dans la création d'emplois. À Abidjan, ce secteur fournit à lui seul environ 86,9% des emplois, une proportion qui monte à 91,6% au niveau national (INS et AEJ), 2016, p. 29). En Côte d'Ivoire, on estime à près de 7 millions le nombre d'actifs travaillant dans l'économie informelle, soit bien plus que ceux employés dans l'agriculture ou les entreprises formelles.

Les marchés urbains, en tant que foyers d'activité informelle, concentrent une large part de ces emplois. Dans les communes d'Adjamé, Yopougon, Abobo ou encore Treichville, les places marchandes accueillent une multitude d'activités allant de la vente de produits vivriers à la

réparation d'appareils électroniques. Les acteurs de ces espaces sont pour beaucoup des auto-entrepreneurs, souvent sans statut légal, mais dont les activités génèrent des revenus indispensables à la survie de millions de ménages. Le tableau ci-dessous illustre la répartition des emplois informels dans quelques communes clés de la métropole.

Tableau 1 : Estimations des emplois informels liés aux marchés urbains à Abidjan

| Commune | Type d'activité dominante | Installations informelles recensées (2018–2019) | Estimation d'emplois liés |
|---------------------|---------------------------------------|---|--|
| Adjamé | Commerce vivrier, téléphonie, textile | 4 537 | 150 000 |
| Yopougon | Commerce mixte, industrie artisanale | 2 360 | 90 000 |
| Treichville | Commerce alimentaire et de gros | 1 615 | 50 000 |
| Abobo | Vivriers, produits ménagers | Données non spécifiées | 120 000 (estimation basée sur densité) |
| Total estimé | | | 410 000 emplois directs |

Sources : (INS, 2019), estimations croisées.

- Des revenus significatifs pour les ménages urbains

Au-delà de la simple occupation professionnelle, l'activité des marchés abidjanais génère une valeur économique considérable. Selon des estimations récentes, le secteur informel ivoirien contribuerait à hauteur de 41 à 47% du PIB national, avec une valeur ajoutée annuelle évaluée à 3 210 milliards francs CFA, dont :

- 1 740,6 milliards francs CFA proviennent des activités commerciales (essentiellement les marchés) ;
- 847,5 milliards francs CFA des services divers (restauration, réparation, etc.).

Ce poids économique est d'autant plus marquant dans les zones urbaines, où près de 60% des ménages dépendent totalement ou partiellement des revenus du commerce informel. Pour de nombreux acteurs du marché, les revenus mensuels oscillent entre 50 000 et 150 000 francs CFA, soit autour ou légèrement au-dessus du SMIG national (75 000 francs CFA). Cependant, ces revenus sont marqués par une forte variabilité saisonnière et une faible couverture sociale. Le tableau ci-dessous présente une synthèse des données économiques.

Tableau 2 : Contributions économiques du secteur informel en Côte d'Ivoire

| Indicateur | Valeur estimée |
|---|---------------------------------|
| Part de l'emploi national | 91,6% |
| Emplois informels à Abidjan | 86,9% |
| Part du PIB (secteur informel) | 41-47% |
| Valeur ajoutée annuelle (secteur informel) | 3 210 milliards FCFA |
| Dont commerce informel (principalement marchés) | 1 740,6 milliards FCFA |
| Entrepreneurs informels féminins | Environ 66% |
| Perte fiscale estimée (non-recouvrement informel) | 300-400 milliards francs CFA/an |

Source : A. KONAN, 2021 ; (INS), 2019

- Un levier d'autonomisation et de résilience

Les marchés urbains jouent également un rôle social et communautaire. La forte participation des femmes (66% des entrepreneurs informels) témoigne du caractère inclusif de ces espaces commerciaux, qui leur permettent d'accéder à des ressources économiques malgré les barrières institutionnelles ou culturelles. Les marchés deviennent ainsi des lieux d'apprentissage, de solidarité et de résilience économique, en particulier pour les jeunes et les migrants urbains issus surtout de l'exode rural.

Au total, les marchés urbains d'Abidjan ne sont pas des espaces marginaux mais des piliers économiques structurant la métropole. En générant plusieurs centaines de milliers d'emplois, des milliards de francs CFA de revenus, et en assurant la survie économique de nombreuses familles, ils constituent des leviers majeurs pour le développement économique et l'inclusion sociale.

2.1.3. Espaces d'échanges et de sociabilité

Au-delà de leur fonction marchande, les marchés abidjanais sont également des espaces de socialisation et d'interactions communautaires. Ils jouent un rôle central dans la consolidation du lien social, en rassemblant commerçants, clients et acteurs divers de toutes origines ethniques, sociales ou géographiques. Ces lieux sont le théâtre de multiples formes de relations socioprofessionnelles, partenariats, entraide, solidarité, qui permettent la constitution de réseaux économiques et sociaux durables (D. Harre, 2001 : 124).

Par ailleurs, ces marchés véhiculent des pratiques culturelles locales : rites, expressions linguistiques, formes de négociation, etc. Ils participent ainsi à la construction d'une identité urbaine abidjanaise, en tant qu'espaces d'ancrage, de reconnaissance mutuelle et de mémoire collective.

2.2. Modes de gestion des marchés abidjanais

2.2.1. L'État, promoteur et gestionnaire historique

Historiquement, la planification et la gestion des marchés urbains relevaient de la responsabilité de l'État et des collectivités locales. À travers la production de schémas directeurs d'aménagement urbain, l'État central joue un rôle structurant dans la localisation des marchés, la réglementation des activités commerciales, ainsi que le contrôle de l'hygiène, de la sécurité et de l'occupation de l'espace public.

La gestion opérationnelle est souvent assurée par les mairies, qui perçoivent les taxes, organisent l'entretien des infrastructures, et veillent à la sécurité des lieux. Toutefois, la croissance rapide de la ville, combinée à l'insuffisance des ressources humaines et financières, a progressivement affaibli les capacités de gestion des pouvoirs publics.

2.2.2. L'émergence d'un modèle de délégation privée : le système BOT

À partir des années 1990, sous l'impulsion des bailleurs de fonds internationaux, la Côte d'Ivoire adopte le modèle BOT (Build Operate and Transfer), inspiré du partenariat public-privé. Ce système confie à des opérateurs privés la responsabilité de concevoir, financer, construire, gérer, puis transférer aux collectivités les marchés construits, au terme d'une période d'exploitation prédéterminée (A. Poyau, 2005 : 112 ; S. Bredeloup, 2008 : 219).

Cette approche présente des avantages en termes de mobilisation de capitaux privés et de professionnalisation de la gestion. Toutefois, elle soulève également des enjeux de gouvernance : transparence des contrats, équité dans l'accès aux espaces marchands, et qualité des services rendus.

2.3. Défis contemporains de la gouvernance des marchés

L'insalubrité représente l'un des défis les plus persistants et les plus manifestes au sein des marchés d'Abidjan, en particulier ceux issus de dynamiques d'urbanisation spontanée ou d'une planification urbaine insuffisante à long terme. Ces espaces, pourtant dotés d'une fonction économique essentielle dans la vie urbaine, se trouvent fréquemment relégués au second plan dans les politiques d'aménagement. Cette marginalisation se traduit par un déficit notoire en infrastructures de base et en services essentiels, compromettant leur fonctionnement et leur viabilité.

Les enquêtes de terrain menées sur divers sites ont mis en lumière une série de dysfonctionnements structurels récurrents : l'absence quasi totale de dispositifs de gestion des déchets (photo 2), la prolifération d'étals installés à même le sol ou sous des abris précaires (planche 1), l'inexistence ou la dégradation avancée des réseaux d'évacuation des eaux usées, ainsi que la présence abondante de déchets solides en état de décomposition dans des zones

dédiées à la vente de denrées alimentaires. Ces déficiences exposent tant les commerçants que les usagers à d'importants risques sanitaires, aggravés en période de pluies, où les inondations récurrentes rendent certaines zones inaccessibles et favorisent la prolifération de maladies d'origine hydrique.

Photo 2 : Une vue du marché de Yopougon, quartier France Afrique étouffé par les ordures



Source : K. Appoh, 2025

Planche 1 : Une vue du marché forum dans la commune d'Adjamé débordant de sa sphère



Source : Goze Thomas, janvier 2025

Dans plusieurs marchés abidjanais, les bennes à ordures sont laissées à l'abandon durant des périodes prolongées, allant de plusieurs semaines à plusieurs mois. Si certaines allées

témoignent d'un quotidien animé, entre cris des marchands, va-et-vient incessant des clients et effluves d'épices mêlées aux fumées de grillades, d'autres zones offrent un tout autre visage : les odeurs y sont âcres, oppressantes, parfois insoutenables. L'atmosphère est imprégnée d'émanations de déchets fermentés, de poissons avariés, de restes alimentaires en décomposition, combinés à des relents d'urine et d'eaux stagnantes.

L'exemple du marché de Yopougon, dans le quartier France-Afrique, illustre de manière emblématique cette situation. Les habitants dénoncent depuis plusieurs mois l'inaction des autorités locales face à l'accumulation incontrôlée des déchets. Madame Ella, résidente et commerçante dans le secteur, confie : « *Depuis novembre 2024, je vends ici et c'est toujours la même chose. Les asticots montent presque dans notre nourriture. À cela s'ajoute le phénomène d'inondation : Avec les pluies, l'eau descend dans nos maisons comme ça. Quelle souffrance.* »

Un autre témoignage, celui de Madame Martine Aboua, riveraine, révèle l'ampleur de la dégradation environnementale : « *Les odeurs deviennent insoutenables, et les habitants sont contraints de cohabiter avec les mouches, les rats et les eaux stagnantes. La zone avoisinant la benne à ordures y est même surnommée quartier poubelle.* »

À environ 150 mètres de cette benne, l'on retrouve des vendeurs de vêtements de seconde main, désignés localement sous le terme de "yougouyougou", ainsi qu'un vaste poulailler, qui constitue l'une des principales sources de nuisances olfactives, en raison de l'accumulation de fientes et de déchets organiques. Charlène, élève en classe de terminale, témoigne : « *C'est ici que nous achetons nos habits. Mais l'odeur est si forte que quand on vient ici, ce n'est pas pour parler beaucoup.* » De son côté, Sidik Diallo, vendeur, confie avec résignation : « *C'est vraiment difficile hein. C'est parce qu'on cherche l'argent. Sinon, normalement, quelqu'un ne peut pas travailler dans de telles conditions. Aucun camion ne vient ramasser les déchets.* »

Selon les travaux de Poyau (2005 : 117), environ 85% des marchés de la capitale économique ivoirienne sont dépourvus de système de drainage fonctionnel, ainsi que de dispositifs de sécurité conformes aux normes urbaines. Cette vulnérabilité est accentuée par l'occupation anarchique des allées, la prolifération de branchements électriques illicites, représentant un danger majeur en cas d'intempéries ou de surcharge, et l'absence quasi totale de bornes incendie. Des événements dramatiques, tels que l'incendie du marché de Cocody en 2021, ou encore ceux d'Adjamé en 2024, ont mis en évidence la dangerosité extrême de ces lieux face aux sinistres, en l'absence de dispositifs de prévention et d'intervention adéquats (photo 3).

Photo 3 : Un pompier au milieu d'une allée du marché d'Adjamé d'Abidjan partiellement détruit après l'incendie qui s'est déclaré le 15 août 2024



Source : ISSOUF Sanogo, 2024

Par ailleurs, les abords immédiats des marchés sont souvent occupés par des vendeurs ambulants, dont la présence est tolérée du fait de l'importance socio-économique de leur activité informelle. Cette dynamique alimente la croissance de marchés parallèles échappant aux dispositifs de régulation, ce qui contribue à une congestion accrue de l'espace public, à des conflits d'usage et à une érosion du contrôle exercé par les autorités locales (T. Paulais et L. Wilhelm, 2000 : 58). L'informalisation de l'espace économique urbain qui en découle constitue un défi majeur pour la gouvernance urbaine, qui peine à articuler régulation, inclusion sociale et efficacité institutionnelle.

Ces carences mettent en évidence les profondes limites de la planification urbaine dans la métropole d'Abidjan. L'absence de vision prospective quant à l'intégration des marchés dans le tissu urbain formel restreint considérablement la capacité des autorités à anticiper les besoins en infrastructures ou à conduire des politiques de restructuration cohérentes. Bien que certaines initiatives aient été entreprises (réhabilitations ponctuelles, campagnes de salubrité, relocalisations temporaires), celles-ci demeurent souvent fragmentaires, peu coordonnées, et ne suscitent qu'une faible appropriation de la part des acteurs concernés.

Enfin, cette situation symptomatique d'un déséquilibre dans la gouvernance multi-niveaux révèle un écart significatif entre, d'une part, les orientations stratégiques définies par l'État central, et d'autre part, les capacités opérationnelles, souvent limitées, des autorités locales en termes de ressources techniques, humaines et financières. Dès lors, les marchés d'Abidjan s'inscrivent dans une zone grise où la précarité des équipements se conjugue à une faible régulation, voire à une absence d'encadrement, compromettant à la fois leur fonctionnement quotidien et leur potentiel de structuration urbaine durable.

2.3.2. Conflits d'usage et tensions autour des droits d'exploitation

L'un des défis majeurs de la gouvernance des marchés urbains à Abidjan réside dans la multiplication des conflits d'usage et des tensions liées aux droits d'exploitation. Ces tensions, loin d'être anecdotiques, traduisent une crise plus profonde des modes de régulation et des mécanismes de gestion de l'espace marchand. Elles se manifestent sous diverses formes et opposent des acteurs aux intérêts souvent contradictoires : commerçants sédentaires, vendeurs ambulants, usagers, autorités municipales, structures syndicales ou informelles de gestion, voire autorités coutumières.

Les conflits intra-commerçants sont fréquents et concernent notamment la répartition des emplacements, les conditions d'attribution des stands, ou encore l'appropriation abusive de plusieurs espaces par un même individu. Ces rivalités sont accentuées par l'absence de procédures transparentes d'allocation des emplacements, souvent gérées de manière informelle selon des logiques de clientélisme et de patronage. O. De Sardan (1996 : 106), dans une étude sur les pratiques néo-patrimoniales en Afrique de l'Ouest, souligne que les règles formelles sont souvent contournées au profit de mécanismes d'intermédiation sociale informels, légitimés localement mais problématiques du point de vue institutionnel.

Parallèlement, les tensions entre commerçants et usagers proviennent de l'occupation anarchique des voies de circulation, des trottoirs et des abords immédiats des marchés par des vendeurs ambulants ou informels. Cette congestion empêche une circulation fluide, nuit à l'accessibilité des services et affecte la sécurité des usagers. Cette forme d'appropriation de l'espace public traduit ce que O. De Sardan (1999 : 27) appelle une « territorialisation informelle » du commerce urbain, où la rue devient un espace marchand régi par des règles tacites, souvent en contradiction avec les normes officielles.

Les rapports entre commerçants et autorités municipales sont également tendus. Ils portent principalement sur la fiscalité locale et la qualité des services. De nombreux commerçants contestent la légitimité des prélèvements fiscaux (taxes de marché, redevances d'occupation, etc.) en invoquant l'inadéquation entre les montants exigés et les services rendus (entretien, sécurité, salubrité). Cette contestation s'inscrit dans un climat de méfiance généralisée à l'égard des autorités municipales, nourri par des pratiques de favoritisme, de détournement des recettes fiscales ou de monétisation illicite des espaces marchands. Dans ce contexte, la gouvernance urbaine fonctionne selon une économie morale où la corruption est perçue non seulement comme tolérée, mais parfois nécessaire pour accéder à certains droits (O. De Sardan, 1996 : 100).

L'un des éléments structurants de ces tensions réside dans l'insécurité foncière et juridique qui caractérise de nombreux marchés abidjanais. Beaucoup sont établis sur des terrains non immatriculés, appartenant parfois à des autorités coutumières, sans titre foncier formel ou cadre juridique stable. Cette situation fragilise à la fois la position des commerçants, qui ne disposent souvent que de reçus informels, et celle des autorités municipales, qui peinent à faire valoir leur pouvoir de régulation sur des espaces juridiquement ambigus. Durand-Lasserre et al. (2015 : 45) relèvent que cette insécurité foncière constitue un frein majeur à la modernisation des marchés, rendant toute intervention publique sujette à contestation ou blocage.

Enfin, l'absence d'un cadre institutionnalisé de concertation et de gestion participative des marchés empêche la résolution durable de ces conflits. Les mécanismes de médiation existants sont souvent informels, dépendants de figures charismatiques ou de leaders communautaires, sans reconnaissance juridique réelle. Cette gouvernance fragmentée, marquée par une faible coordination entre l'administration municipale, les commerçants et les autres parties prenantes, aboutit à un déséquilibre structurel. Les règles du jeu restent floues, les responsabilités mal définies, et les conflits perdurent faute de cadre communément accepté pour leur résolution (Durand-Lasserre et al., 2015 : 75).

En somme, les conflits d'usage et les tensions autour des droits d'exploitation dans les marchés d'Abidjan ne relèvent pas uniquement d'un désordre conjoncturel. Ils traduisent une crise de légitimité et d'efficacité des institutions urbaines, sur fond d'enchevêtrement des normes (formelles et informelles), d'insécurité juridique, de faibles capacités techniques et de gouvernance néo-patrimoniale. Leur résolution suppose non seulement une réforme des outils de gestion foncière et fiscale, mais aussi la mise en place de dispositifs inclusifs de gouvernance partagée.

Conclusion

La gouvernance des espaces marchands à Abidjan, en particulier celle des marchés urbains, demeure confrontée à des enjeux complexes, parmi lesquels l'insalubrité, les carences en aménagement urbain et la récurrence des conflits d'usage. Ces problématiques traduisent les limites des modèles actuels de gestion et soulignent la nécessité d'une révision structurelle des approches en vigueur. Loin de constituer des dysfonctionnements isolés, ces défis s'inscrivent dans une dynamique plus large de transformation urbaine, dans laquelle les espaces marchands jouent un rôle central.

Dans cette perspective, plusieurs orientations stratégiques peuvent être formulées. Il s'agit notamment de renforcer la participation citoyenne dans les processus décisionnels, de proposer

des dispositifs de formation adaptés aux besoins des commerçants, de mettre en place une réglementation claire et contextualisée, de reconnaître et d'accompagner les acteurs du secteur informel, et de favoriser des partenariats intersectoriels durables. Ces recommandations, fondées sur une approche intégrée et inclusive, visent à réconcilier impératifs économiques, sociaux et environnementaux dans la gestion des marchés urbains.

Ainsi, les espaces marchands doivent être envisagés non plus comme de simples lieux d'échange commercial, mais comme des composantes structurantes de la ville, porteuses de dynamiques sociales et économiques. La mise en œuvre d'une gouvernance collaborative, fondée sur la coordination des différents acteurs institutionnels, communautaires et privés, apparaît dès lors comme une condition essentielle pour faire de ces marchés des leviers d'un développement urbain durable, équitable et résilient. À ce titre, Abidjan dispose d'une opportunité stratégique pour repenser en profondeur la place des marchés dans la fabrique urbaine contemporaine.

Références bibliographiques

AKE Ohouo Ferdinand, 2016, « Les facteurs de développement des activités commerciales sur les marchés d'Abidjan », *European Scientific Journal* February, vol.12, No.4, pp.302-321.

BERTONCELLO Brigitte et BREDELOUP Sylvie, 2002, « La privatisation des marchés urbains à Abidjan : une affaire en or pour quelques-uns seulement », *Autrepart* (21), pp.83-100.

BREDELOUP Sylvie, 2008, « L'application du BOT aux marchés d'Abidjan : formule magique ou concept douteux ? », *L'harmattan*, Paris, pp.217-239

DURAND-LASSERVE Alain, DURAND-LASSERVE Maÿlis et SELOD Harris, 2015, « Le système d'approvisionnement en terres dans les villes d'Afrique de l'Ouest : L'exemple de Bamako, Washington, DC : World Bank et Agence Française de Développement, [World Bank Blogs](#), 133p.

HARRE Dominique Micheline, 2001, « Formes et innovations organisationnelles du grand commerce alimentaire à Abidjan, Côte-d'Ivoire », *Autrepart* (19), pp.115-132

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) ET AGENCE EMPLOI JEUNES (AEJ), 2016, *Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI-2016) : Rapport descriptif sur la situation de l'emploi, Tome 1*, consulté le 15 mai 2025, <https://agenceemploijeunes.ci>, 78p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), 2019, Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) Côte d'Ivoire, 2017 : Rapport Final, Abidjan, Côte d'Ivoire et Bamako, Mali : INS et AFRISTAT, 266p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), 2021, Recensement Général de la Population et de l'Habitat : Résultats globaux, Abidjan, 37p.

KONAN Amino Sandrine, 2021, « Evolution et déterminants de l'accès à l'emploi informel », Revue Ivoirienne de Sciences Economiques et de Gestion (Rev. Iv. Sci. Eco. Gest.), RISEG-EDUCI, Vol 2-N°1, pp.1107-128

OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre, 1996, « L'économie morale de la corruption en Afrique », Politique africaine, n°63, Du côté de la rue, pp.97-116.

OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre, 1999, « A Moral Economy of Corruption in Africa? » The Journal of Modern African Studies, 37(1), pp.25-52.

PAULAIS Thierry et WILHELM Laure, 2000, Marchés d'Afrique, édition KARTHALA, <http://www.karthala.com>, 203p.

POYAU Aurélie, 2005, «Les récentes mutations des marchés économiques dans la capitale économique ivoirienne», Espace populations sociétés, Numéro 2005/1, pp.111-126

SANOGO Issouf, 2024, Photographie de l'incendie du marché d'Adjamé, Abidjan, 15 août 2024